



## REUNION DES ASSOCIATIONS DU 10 JUIN 2021

### COMPTE RENDU

Mr HOUOT, Maire de Vagney, prend la parole et souhaite la bienvenue à tous. Il rappelle que le monde associatif de Vagney est très riche et très impliqué. Il est heureux de voir le déconfinement se profiler et il est bien conscient que tout a été remis en cause aussi bien dans le cadre des activités professionnelles, associatives et privées.

Il espère revivre les moments d'avant et souhaite que ce nouveau départ soit l'occasion de repartir plus fort.

La municipalité soutiendra les futurs projets pour que ceux-ci voient le jour.

Pendant cette période la municipalité a continué de travailler afin d'apporter des outils supplémentaires aux associations et de ce fait des gros investissements ont été réalisés.

Il y a eu tout d'abord l'achat d'une scène mobile pour une valeur de 35 000 euros qui sera inaugurée le 26 juin sur la place de la Libération à l'occasion du concert de l'UMV (Union Musicale Voinraude). Cette scène sera mise à disposition des associations de Vagney à titre gracieux.

L'école de Zainvillers qui fermera à la fin de cette année scolaire est un autre gros changement car ces deux écoles vont venir agrandir le parc immobilier aux services des associations. Le souhait est que ces écoles deviennent un quartier des associations et c'est une responsabilité collective que d'arriver à faire vivre ces deux bâtiments.

Un autre investissement important, concerne le projet d'achat de la salle St Hubert qui appartient à l'association d'éducation populaire pour plus de 300 000 euros. Le souhait de cette association étant de garder un site dédié à la jeunesse et à la population Voinraude et ses environs. C'est pour cela que dès cet été, le centre aéré organisé par l'association familiale (AF) se déroulera dans cet espace. Mr HOUOT en profite pour remercier l'AF de continuer à organiser le centre aéré. Un cheminement sera créé depuis le parking des grandes gueules pour faciliter l'accès. Un régisseur(eusse) sera recruté(e) pour faire vivre le lieu et tout particulièrement l'ancien théâtre. La municipalité sera un facilitateur d'événements auprès

des associations et devra compter sur une responsabilité collective pour faire vivre tous ces équipements.

Mr VINCENT, adjoint au maire, prend à son tour la parole pour annoncer l'arrêt prochainement de l'utilisation du bâtiment par les associations au 10 place Caritey compte tenu des gros travaux à effectuer pour être aux normes PMR (Personnes Mobilités Réduites). Il prendra rapidement contact avec le COHM et l'AF pour définir un nouveau local dédié à chacun.

Dans les projets à venir, la place de la Libération va être réaménagée. Les associations utilisatrices de la place sont invitées à faire part de leur avis.

Mr HOUOT ajoute que cette place restera un grand espace libre pour faciliter les accès, des aménagements végétalisés sont envisagés, sans pour autant contraindre l'utilisation de la place.

Mr GIGANT, agent en charge des associations depuis janvier 2021, prend la parole pour se présenter. Il explique que ça fait une quarantaine d'années qu'il côtoie des associations sportives et connaît les différents rôles d'une association. Il a participé à plusieurs organisations d'événements et pense connaître l'implication que demande le bénévolat. Il explique que le défi va être de retrouver les membres actifs des associations mais aussi raccrocher ceux qui ont pris d'autres habitudes pendant cette période. Dans ces nouvelles fonctions il veut être le coordinateur des associations entre les différentes manifestations et faciliter les démarches. Il fait un point sur la situation sanitaire avec ce nouveau palier passé du 9 juin. Il rappelle que jusqu'au 30 juin, il faut faire des déclarations d'activités auprès de la préfecture.

Mr VINCENT reprend la parole pour exposer le BOYARD VOINRAUD qui va être organisé le 18 septembre dans le but de réunir les associations après cette longue période d'inactivité.

Le but de cette manifestation est de rassembler les acteurs du monde associatif et de créer un moment convivial. (Ci-joint le bulletin de participation) Lors de la dernière édition, 180 à 200 personnes ont participé malgré une météo capricieuse. Les acteurs de cette journée seront conviés à un repas dans la salle des fêtes le midi.

Quelques questions ont été posées :

- Quel sont les délais pour occuper les deux écoles de Zainvillers ?

Mr GIGANT explique qu'aucune date ne peut être donnée car des travaux de réaménagement sont prévus et au vu des délais de livraison des matériaux et des interventions des artisans, il est préférable de ne pas s'avancer sur des délais.

- Y aura-t-il un feu d'artifice cette année ?

Mr VINCENT répond que oui, il est prévu le 13 juillet 2021 à 22h45.

Plusieurs questions ont été posées sur les protocoles sanitaires et notamment sur la possibilité d'ouvrir des buvettes.

Mr GIGANT répond que c'est possible d'ouvrir des buvettes avec le respect des règles suivantes : gobelets individuels, les personnes doivent être assises et respecter une jauge de 60%. A partir du 30 juin le protocole sera assoupli car les jauges seront à 100% mais il y aura toujours le respect des gestes barrières et pas de service ni de consommation au bar.

Mr HOUOT clôture la réunion en remerciant l'ensemble des membres présents et leur souhaite une pleine réussite dans leurs projets à venir.